



PROCES VERBAL

COMITE DIRECTEUR

PV N° 1 CD/1

REUNION DU : 7 Juillet 2020 par visioconférence et en présentiel

Présidence : M DURAND D

Présents : Mmes URBANIAK N – TILLOL P – STORNO P - MM. AUCAIGNE P - BERNIER PY — DUJARDIN N – MONNIN M - PAGANT JM -THIBERT J - VALOT N.

Invité : M. CALZADA G

Excusés : Mmes PARIZOT E - DUCREUX E - MM. DA SILVA S - EL IDRISSE M (pouvoir à M. THIBERT) - BOTTOU YP. FAORO P (pouvoir à N. VALOT) - GIANNINI E - LECOUR B

Absents non excusés : MM. ABBEY J - BRIEND V

Carnet noir

Suite au décès de Claude BOUJON, ancien membre du Comité Directeur et membre de commissions, le Comité Directeur présente ses sincères condoléances à sa femme et aux membres de sa famille.

I- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 22/06/2020

Réunion du Comité Directeur du 22/06/2020 : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II-INFORMATIONS DU PRESIDENT

2.1 Informations

- **Coupe de France** : les engagements sont en hausse sur la Ligue BFC, 394 au lieu de 365 engagés en 2019 ce qui obligera à un tour de cadrage pour 6 équipes le 23 août.
- **AG fédérale du 26 juin** validation de la convention FFF- LFP prenant effet au 1/07/2020. Cette dernière valide une redistribution financière de la LFP vers le football amateur
- **Suspension à temps** : le COMEX suit les recommandations du CNOSF concernant les purges des suspensions à temps qui comprendront la période du 13 mars au 30 juin 2020 (voir Annexe).
- Demandes de licences en ce début de saison est plus soutenue que la saison passée, c'est peut-être dû à la campagne de dématérialisation.

- Un nouveau document reprenant l'ensemble des différents règlements sportifs du District a été réalisé par Agnès CHAPON pendant le confinement. Ce document est transmis à l'ensemble des membres du CD pour vérification. Les commissions doivent apporter les modifications réglementaires souhaitées pour le prochain CD afin de présenter ces règlements aux votes lors de l'AG du 2 octobre à Pontailler.

2.2 Courriers

De La DDCS : concernant la subvention FDVA.

Du club de AISEREY IZEURE et LONGVIC : concernant le classement de l'Éthique par clubs. Pris note. Une réponse a été faite aux deux clubs.

Du CD 21 : concernant le plan de soutien aux associations. Pris note

LBFC : informant l'affiliation du club Football Club Neuilly Crimolois Sennecey sous le numéro d'affiliation **560501**. Fusion des clubs du FC Sennecey les Dijon et du FC Neuilly

Du club de Métropole Futsal. Pris note

Remise de label à Chevigny le 12 septembre : Désignation du représentant au prochain CD

III – SAISON 2020/2021

- **FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :**

La FMI sera mise en place pour les U13 FEM à compter de la phase printemps de la saison 2020/2021

- **Contrôle des suspensions** : ce contrôle n'était plus pratiqué depuis quelques saisons. Par respect du travail accompli par les différentes commissions ainsi que des clubs, le CD valide cette reprise de contrôle. Le secrétariat sera chargé de mettre en place les outils de contrôle puis de transmettre à la commission des compétitions les résultats des contrôles. Mise en place début de saison 2020/2021.
- **Calendrier Championnats Séniors** : le CD valide le calendrier senior de la saison 2020/2021 proposé (voir annexe)
L'intersaison ne permettra pas de mettre en place une pratique associée de Futsal, priorité est donnée à un championnat Futsal de District ou interdistricts. Le CD demande à la commission de la pratique diversifiée de mettre en place une épreuve permettant de désigner un représentant de la Côte d'Or à la finale régionale de février 2021.
- **Calendriers championnats jeunes (G et F) et Futsal** : ils seront établis après les retours et préconisations de la Fédération Française de Football.
- **Tableau des Accessions et Rétrogradations** : le CD valide le tableau présenté (voir annexe)
L'attention des clubs est attirée sur le fait qu'avec des groupes à 14 en D1 et D2, le nombre de descentes sera plus élevé.
- **Arbitrage Futsal pratique associée** : le cout de l'arbitrage des plateaux liés au Futsal pratique associée jeunes sera à la charge des équipes participantes, le CD valide la proposition, la comptabilité proposera la méthode de calcul.

- **Barème financier** : le barème sera validé au prochain CD.

V – DIVERS

Commission des opérations de surveillance électorales (COSE) : Le CD valide la composition de la commission. JANIN D, DARMINGY JP, BONIN Denis, ES SBITI Brahim, LEGRAND Cathy, NAPPEY Thierry, PERROT J.F

CDA : Le CD désigne Jérôme THIBERT comme membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage auprès de la CDA

Apprentissage : le CD valide la prise en charge d'un apprenti, Pauline Tillol, Jérôme Thibert et le président sont chargés de définir et rechercher le profil auprès des organismes habilités tout en bénéficiant des aides de l'état.

Participation des clubs foot entreprise à la Coupe de Côte d'Or : la commission des compétitions fera une proposition au prochain CD pour validation

Relevés de Compte : Le CD valide le non engagement en championnat des clubs non en règle avec le relevé de Mars et n'ayant pas répondu à nos diverses sollicitations

DTD : Pauline TILLOL est chargée de conduire un groupe de travail pour examiner rapidement les modifications aux principes de calcul d'accession aux championnats jeunes

Prochain CD visioconférence et présentiel : le lundi 24 aout à 18h30

Levée de la séance à 20 h 15

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

La Président : D. DURAND